

## Conférence téléphonique DRFiP/OS du mardi 17 mars 2020

Un message général aux agents sera envoyé par le DRFiP dans la journée.

Sept collègues ont été signalés comme potentiellement porteurs du covid19. La direction en a connaissance car ils se sont déclarés comme tels auprès de leurs chefs de service. Pas de collègues DRFiP 31 hospitalisés à ce jour.

Après avis des médecins de prévention, pas de nécessité de confinement des collègues en contact avec les collègues malades (incubation possible entre un et quatorze jours).

Si les collègues ont, dans leur entourage proche, des personnes possiblement malades et infectées, elles doivent se faire connaître auprès de leurs chefs de service ou de la direction.

Les collègues éloignés des services (longue maladie et autres) doivent se rapprocher de leur chef de service avant tout retour dans les services.

Mise en œuvre du confinement et du PCA s'est faite par tâtonnement car jour « historique ». Conférences téléphoniques journalières par pôles et par métiers.

Certaines missions ont été retenues par la Centrale alors que la direction locale ne les avaient pas retenues. Exemple : la centrale a retenu les impôts locaux (date limite de saisie D4) alors que la direction locale n'avait pas fléché les CDIF parmi ses missions prioritaires.

La direction locale recommande de faire au mieux en fonction des forces en présence.

Pour les SIP, priorité aux contacts courriel, téléphone et « après on verra ».

La Centrale a défini les périmètres de missions essentielles prioritaires et ce schéma est à affiner avec les chefs de services en fonction des personnels disponibles.

Web mail en panne : réseau en difficulté, SFR a quelques soucis. Habilitations aux chefs de services puis, dans un second temps, à tous les agents.

Concernant les transports : l'élément transport doit être pris en compte dans les décisions de confinement. Si un collègue ne peut se déplacer qu'en transport en commun, il sera recommandé qu'il reste chez lui.

Par ailleurs, la direction s'engage à ce que les personnels du PCA puissent se garer sur le parking dans la cour de la rue des Lois et s'engage sur la prise en charge du parking payant pour les agents de la place Occitane.

Concernant la possibilité d'assurer les repas des présents : pour le moment, la direction n'est pas en mesure de répondre par l'affirmative à cette demande mais cette possibilité est à l'étude.

Le directeur s'est engagé à faire le point avec les chefs dans les services où ça flotte et où les consignes ne sont suivies ou pas claires.

M. Perrin doit transmettre aux OS avant diffusion à tous les agents, son message général. Il s'engage également à transmettre aux OS les messages métiers pour qu'ils soient compris par tous.

CPS/renforts :

La centrale n'a pas demandé la réactivation des CPS.

La philosophie d'emplois de la direction concernant les renforts est de donner la priorité aux missions. On fera appel aux équipiers de renfort pour palier aux absences dans les services qui en ont besoin.

Les bons de secours du Conseil départemental seront délivrés. Un dispositif de rendez-vous est mis en place. Accueil encadré place Occitane et dans d'autres trésoreries si nécessaire sur ce sujet.

Service redevance fermé et service amendes fermé à l'exclusion de certaines missions.

L'attestation de circulation pour réquisition annoncée par le gouvernement sera mise en ligne sur Ulysse. De plus une communication sera faite aux forces de l'ordre et de sécurité sur le PCA de nos services. Il est recommandé aux agents dans le périmètre du PCA de se déplacer avec leurs cartes professionnelles.

Le directeur a réaffirmé notre devoir de continuité de service de l'État et sur la nécessité de solidarité dans la période. Demain les personnels PCA peuvent potentiellement être malades et d'autres doivent prendre le relais. La période est anxiogène donc il faut faire preuve d'indulgence. Il faut rassurer et planifier.

Les cadres des services non prioritaires seront appelés en soutien d'autres services (de la RH par exemple).

La communication avec les OS sera doublée sur les mails perso.  
Un autre point sera fait vendredi matin (et plus tôt si nécessaire).